



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : catherine.perret@pas-de-calais.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 16 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : CC du HAUT PAYS du MONTREUILLOIS

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: CC du Haut Pays du Montreuillois, nature: CC, SIREN: 200069235
- Nom: CC des 7 Vallées, nature: CC, SIREN: 200044030

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLUI
- PCAET
- SDAGE
- PAPI
- SAGE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Convention globale CAF
- OPAH
- LEADER

Liste des programmes de l'ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Axe 1 : Favoriser la transition écologique et énergétique pour conforter le dynamisme économique du territoire. Sous axe 1.1 : Permettre l'installation d'entreprises et le développement d'activités économiques à travers la création de structures permettant de créer des parcours résidentiels d'entreprises. Sous axe 1.2 : Favoriser la transition énergétique du territoire Sous axe 1.3 : l'optimisation de la gestion des déchets participe également de la transition écologique du territoire en limitant son empreinte carbone.
- Axe 2 : Un territoire qui garantit la qualité de vie de ses habitants dans le cadre des spécificités de la ruralité. Sous axe 2.1 : Accompagner les évolutions démographiques et résidentielles tout en préservant et valorisant le cadre rural, atout majeur d'attractivité du territoire. Sous axe 2.2 : Veiller à l'existence d'une offre en services et en équipements suffisante et de qualité, proposée à travers un maillage pertinent et équilibré du territoire Sous axe 2.3 : Protéger les ressources et milieux naturels garants de la qualité de l'environnement et du cadre de vie Sous axe 2.4 : Assurer la sécurité des populations
- Axe 3 : Un territoire valorisant les atouts de la ruralité et la richesse de ses patrimoines Sous axe 3.1: Valoriser les ressources et milieux naturels, facteur d'attractivité Sous axe 3.2: Restaurer les éléments emblématiques du patrimoine, facteur d'attractivité territoriale et favoriser la découverte du patrimoine Sous axe 3.3: rendre les centres bourgs attractifs

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi

- Economie sociale et solidaire
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Education
- Accès à un logement de qualité
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Usages et inclusion numériques
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 46

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 143

Gouvernance et évaluation

composition du COFIL :

- Nom: CC des 7 Vallées, nature: CC, SIREN: 200044030
- Nom: CC du Haut Pays du Montreuillois, nature: CC, SIREN: 200069235

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COFIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CHAMBRE D'AGRICULTURE, CMA, et CCI

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens et Questionnaires / enquête numérique

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : PETR

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 35.79M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€